

COMMUNE DE



www.saint-paul-les-romans.fr

LES BOUCLES DE LA JOYEUSE



Le semi-marathon « **Mod Run** » est une première à Saint-Paul en matière de course à pieds. **Le dimanche 28 juin** au matin la société Colorsport et la municipalité soutenue par les bénévoles St Paulois, organisent un semi-marathon et deux boucles plus courtes : une de 10 kms et une marche le long de la rivière « La Joyeuse ». Le plan indique le tracé de ces courses. Les routes concernées seront fermées à la circulation automobile de 9h30 à 11h00 (vous serez informés plus en détail par la commune). Les carrefours seront sécurisés par les bénévoles. Le départ et l'arrivée se feront au Parc

de la rivière « La Joyeuse ». Le plan indique le tracé de ces courses. Les routes concernées seront fermées à la circulation automobile de 9h30 à 11h00 (vous serez informés plus en détail par la commune). Les carrefours seront sécurisés par les bénévoles. Le départ et l'arrivée se feront au Parc

Saint-Paul, à mi-parcours devant la mairie une animation est prévue avec quelques chars du corso.

Inscription à la mairie et en ligne sur le site de Colorsport.

Tarifs différenciés selon la date d'inscription, gratuit pour la marche. Vous pouvez faire un don à l'association Romane de St Paul (qui soutient les enfants dyspraxiques). Venez donc courir et marcher dans une ambiance festive.

Gérard LUNEL, Maire



BON À SAVOIR



FAUCHAGE RAISONNE :

Les bords de routes sont fauchés cette année sur une seule largeur de coupe afin de préserver de hautes herbes en bords de parcelles pour favoriser la biodiversité et pour « faire écran » aux jeunes pousses d'ambrosie.

*Brigitte Rollet,
adjointe à l'urbanisme et cadre de vie*

SILENCE LE DIMANCHE :

Il est rappelé à tous que le bruit (produit avec des matériels de jardinage, bricolage et travaux divers) est interdit le dimanche. Merci à tous de penser au voisinage.

Viviane Vialle, conseillère

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CONTACTS MAIRIE : 04.75.45.30.98

E-MAIL : accueil@saint-paul-les-romans.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : Tous les jours de 8h30 à 12h

PERMANENCE CCAS : Le dernier samedi de chaque mois, de 9h à 11h30

PERMANENCE URBANISME : Tous les jeudi matin de 10h à 12h

PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS : les samedi matin de 9h30 à 11h30

AGENCE POSTALE : 04.75.05.27.86. Tous les jours de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DE ROMANS : 04.75.05.93.74 Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

DÉCHETTERIE DE MOURS : 04.75.72.99.28 Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi et vendredi de 14h à 17h30

TAXI ALPHA SERVICE & AMBULANCES DES COLLINES : 06.60.30.61.26



LE P'TIT MARCHÉ BIO

Le «ptit marché» Bio de Châtillon se déroule tous les mardis de 16h15 à 18h30, même pendant les vacances scolaires, sous les halles de la place de la mairie.

Vous pouvez y trouver un boulanger, un producteur de légumes et un producteur de fruits bio. Ils proposent également de la farine, des œufs, des sirops de plantes, des tisanes, des confitures, de l'huile de noix et des cosmétiques.

Viviane Vialle, conseillère



BUDGETS COMMUNAUX 2014 & 2015



Les collectivités locales sont confrontées à une augmentation de leurs dépenses dues notamment au transfert progressif des compétences de l'Etat vers les collectivités. En parallèle, les communes subissent une baisse sensible des dotations de l'Etat (21% de baisse pour Saint Paul en 2015). Dans ce contexte l'équipe municipale a décidé de ne pas faire porter aux ménages une augmentation de la fiscalité pour 2015. Nous sommes donc très attentifs à maîtriser et rationaliser nos dépenses de fonctionnement (Energie, téléphonie etc...). Notre objectif étant que ces mesures ajoutées aux excédents de l'année 2014 permettent de développer une politique d'investissements active afin d'améliorer le cadre de vie des Saint Paulois et de conduire les projets que nous avons présentés pendant la campagne.

**Claude Reynaud ,
Adjoint aux Finances**

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2014 :

Première année du mandat, dans un contexte économique de plus en plus difficile. La commune a réussi, en mettant en place une gestion rigoureuse des dépenses, à dégager en 2014 des excédents lui permettant de conduire au second semestre un programme d'investissement qui honore les engagements pris par nos prédécesseurs et qui répond à nos promesses de campagne.

Parmi les réalisations significatives, citons :

- La réalisation de la Stèle commémorative votée lors du mandat précédent
- L'ouverture d'une 6^{ème} classe primaire indispensable pour faire face aux effectifs nouveaux
- Quelques travaux de voirie de première urgence
- La mise en place d'équipements de sécurité routière : signalisation, coussins berlinois
- L'acquisition d'un premier panneau lumineux pour faire passer l'information au quotidien

- La création d'un terrain de rugby très attendu par les sportifs du village
- L'amélioration de l'éclairage des équipements sportifs
- Le réaménagement de certains bureaux de la mairie (urbanisme et adjoints), et la mise en place d'un écran et d'un vidéo projecteur dans la salle du conseil pour améliorer la présentation des informations
- La création du site internet de la commune : outil de communication interactif avec les habitants
- L'aménagement intérieur et extérieur de la bibliothèque suite à son déménagement.

LE BUDGET PRIMITIF* 2015

Maîtrise des budgets : Compte-tenu des baisses de financements de l'état et du contexte socio-économique, nous devons maîtriser non seulement nos budgets d'investissement mais aussi et avant tout nos budgets de fonctionnement dont l'excédent permet d'alimenter nos budgets d'investissements. C'est ainsi que nous pourrions mettre en œuvre nos projets avec l'objectif d'être fidèles à nos engagements de campagne.

Impôts locaux : Nous avons également pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux. Les bases fiscales sur le foncier bâti ayant augmenté (Recettes du Parc Saint Paul notamment) elles permettent de compenser la perte de recettes de l'état et de maintenir les impôts locaux à taux constant.

Taxe d'habitation : 8.19 %

Taxe sur foncier bâti : 12.73 %

Taxe sur foncier non bâti : 41.64 %

Budget Eau : Nous prévoyons une légère augmentation de 0.04€/m³ pour faire face aux travaux des réseaux et à la rénovation du château d'eau. En effet les travaux de la RD 92 ainsi que la vétusté du château d'eau et de certains réseaux nécessitent un programme d'investissement important. Pour autant nous restons très en-deçà des prix pratiqués dans les communes voisines.

TEOM : Seule mauvaise nouvelle pour ce budget, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est portée par l'agglomération de 6,7% à 8,05%.

Les investissements : le budget de 1 474 398€ devra permettre de commencer la mise en œuvre des projets qui nous tiennent à cœur. Parmi les projets de longue haleine citons la réfection de la traversée du village en phase d'avant-projet cette année et dont la première tranche débutera (côté Manissey) au printemps prochain. Citons aussi les projets d'urbanisme qui commenceront par la création du tènement du Colombier en face de la Mairie. Notre projet urbain se concrétisera quant à lui dans un premier temps par une réflexion d'ensemble sur nos équipements publics avec la création d'une nouvelle cantine scolaire et des vestiaires sportifs. Il se poursuivra par la réorganisation de nos infrastructures associatives, avec la création d'une halle ou d'un préau couvert. Enfin, les travaux d'entretien des voiries et d'amélioration du plan de circulation seront également mis en œuvre au second semestre.

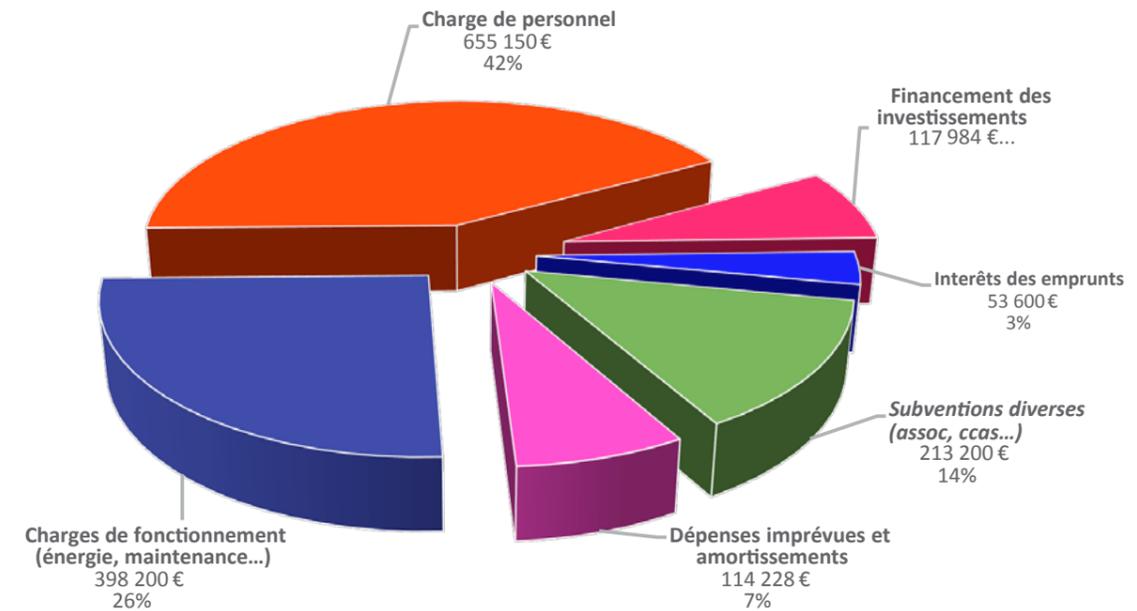
Etat de la dette : La situation financière de Saint Paul est très saine, puisque nos charges financières s'élèvent à moins de 4%. L'encours de la dette représente 990.000€ soit 539€ par habitants. Ce chiffre est inférieur aux moyennes départementale (610€), régionale (704€) et nationale (594€)

*Le budget primitif est celui qui est établi en début d'exercice.

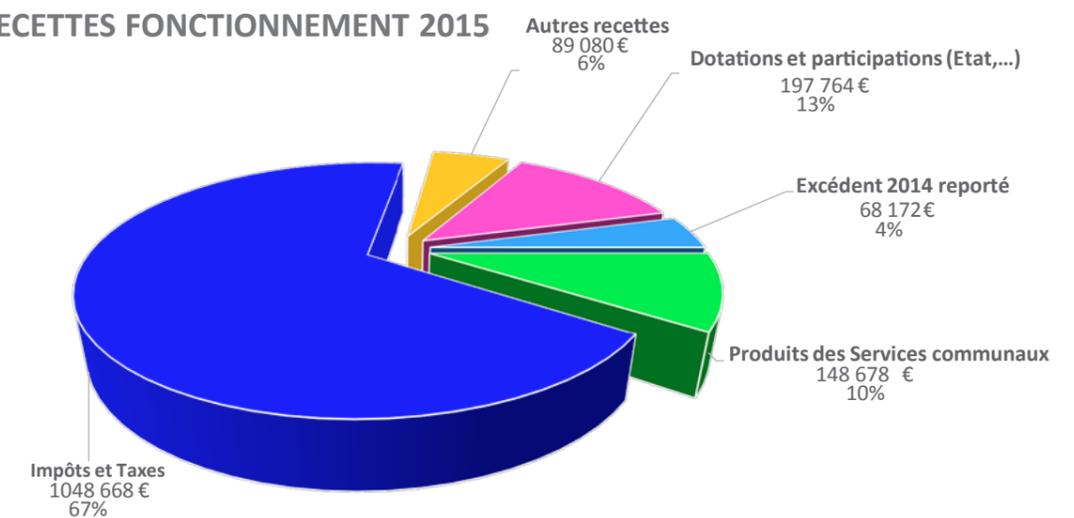
C'est un budget prévisionnel qui peut être amendé en cours d'année après délibération du Conseil Municipal.

Gérard Lunel, Maire

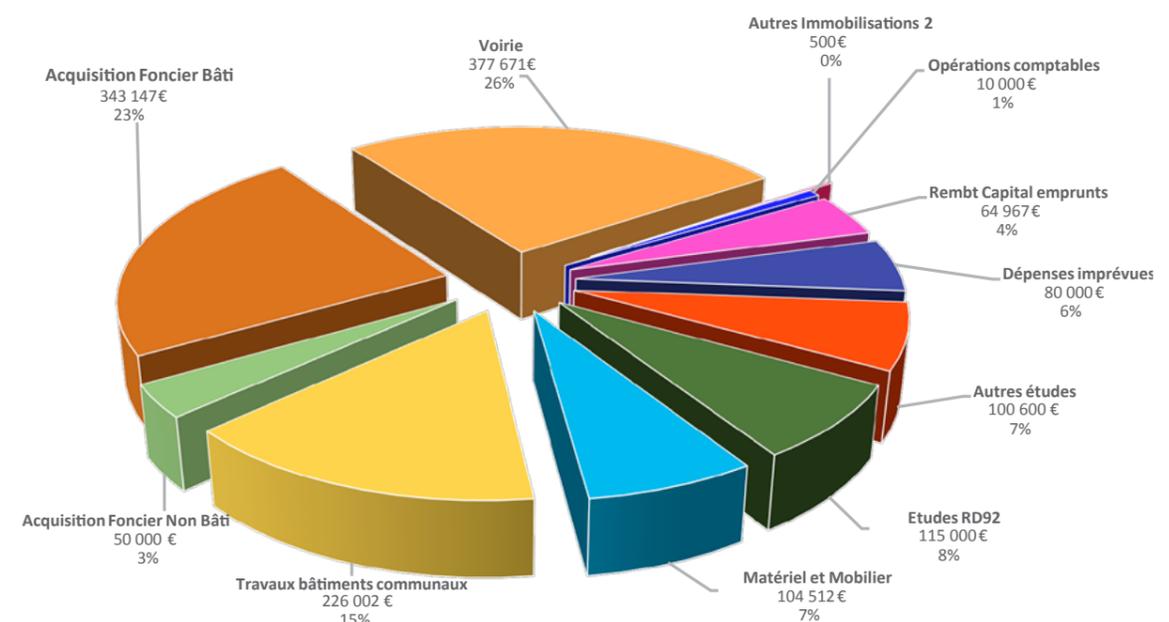
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015



RECETTES FONCTIONNEMENT 2015



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2015



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ☺

Les jeunes Conseillers Municipaux auront la possibilité de formuler des projets utiles à la collectivité



Préparer les enfants à la citoyenneté, développer leurs forces de propositions auprès des adultes, favoriser le dialogue entre les générations, tels sont les objectifs de cette initiative qui devrait marquer une nouvelle implication des jeunes Saint-Paulois(es) dans la vie de la commune. Avec cette nouvelle instance, démocratiquement élue (**composition : 12 membres « 6 filles et 6 garçons »**), les jeunes vont disposer de représentants de leur âge (**enfants de 9 et 10 ans**) ayant pour mission de concevoir et de formuler des projets les plus utiles à la collectivité et à la vie locale.

En créant un Conseil municipal des Jeunes, la municipalité reconnaît donc la capacité des jeunes Saint-Paulois(es) à agir

réellement pour le développement de leur village. En tout cas, celle-ci leur offre plus qu'une tribune pour s'exprimer ! Organe de réflexion et de discussion, le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) sera notamment chargé de faire remonter des propositions au Conseil municipal dans différents domaines.

Pendant 2 ans, durée de leur mandat, les jeunes conseillers vont s'initier à la gestion des affaires communales.

Donner aux jeunes de Saint-Paul des moyens pour qu'ils puissent encore mieux s'exprimer et s'impliquer dans le développement de leur commune, tel est le sens ou le principe de la création du CMJ. A l'instar de leurs aînés avec qui ils seront en contact permanent, les jeunes Conseillers Municipaux auront eux aussi la possibilité de faire des propositions, de formuler des projets utiles à la collectivité et allant dans le sens de l'intérêt général, critère essentiel. Ils devront être en permanence à l'écoute de leurs camarades pour capter et comprendre les besoins.

Karine Manier et Théo Carbonell, conseillers

>>> LE PROJET URBAIN

Cette étude très importante pour le devenir de la commune est engagée depuis début avril. Pour l'instant nous en sommes à l'étape du diagnostic qui consiste à **inventorier les espaces urbanisables à l'intérieur de l'enveloppe urbaine** ainsi que les projets communaux engagés et à prendre en compte les contraintes émanant des lois supra-communales (retranscrites dans le scot : schéma de cohérence territorial). Cette analyse va permettre ensuite d'élaborer plusieurs scénarii d'évolution de l'urbanisation qui seront présentés aux habitants pour qu'ils soient débattus.

Brigitte Rollet, adjointe à l'urbanisme et cadre de vie

VOUS SAUREZ TOUT SUR LA RD92

Dès le 15 juin, découvrez le projet de réaménagement de la RD92 et comment il va contribuer à sécuriser et embellir la traversée du village.

Retrouvez en mairie et chez nos commerçants l'information indispensable pour comprendre le projet de réaménagement

de la RD92 : plaquette, exposition, plan...

Et n'hésitez pas à solliciter vos élus, prêts à répondre à vos questions.

Gérard LUNEL, Maire



ESPACES VERTS

Même si notre village présente de jolis jardins cultivés, il reste pour l'instant encore sous équipé en espaces verts. Seule la cure bénéficie d'un jardin. Pour réfléchir à la création de nouveaux espaces d'agrément, nous avons mis en place une commission Espaces Verts. L'un des premiers qui a été repensé est **le jardin de jeux pour enfants à côté de l'école** où une installation nouvelle est mise en place début juin, avec

des bancs publics pour que les parents et grands-parents puissent se reposer en surveillant les enfants. Le second projet est celui du **parvis de la Mairie que nous avons redessiné**. L'un des platanes à malheureusement dû être coupé pour des raisons de sécurité. La fontaine sera transformée en bassin autour duquel des massifs fleuris seront disposés.

Brigitte Rollet, adjointe à l'urbanisme et cadre de vie



S. Armand

CORSO EDITION 2015

Cette année le comité des fêtes comme à son habitude est resté mobilisé pour que le corso, fête majeure dans notre village, soit une réussite.

Samedi soir après la messe ce sont 22 chars illuminés qui défilaient dans le village, la soirée se clôturait par un magnifique feu d'artifice. Le dimanche les présidents Katia et Jean Luc offraient bugnes, foujou et vin blanc, l'après-midi les chars défilaient à nouveau dans le village devant un public nombreux qui admirait le sourire radieux des reines Laurie, Chloé, Mélodie et leur reinettes Jade, Albane, Rachel. Le lundi à l'issue du banquet Katia et Jean Luc entouré de Peggy et James, Laetitia et Cyril, Pascale et Gilles nous ont présenté Manu et Jeff Martinez présidents 2018 bienvenue à eux. Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des participants qui chaque année contribuent à ce que cette fête soit un rassemblement joyeux des St Paulois et de leurs voisins.

Claude REYNAUD, 2^{ème} adjoint



PARTICIPATION CITOYENNE :

OUVRONS L'ŒIL...

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La participation citoyenne est un dispositif mis en place depuis plusieurs années par la gendarmerie pour sensibiliser les habitants aux comportements étranges autour des habitations voisines. Inspiré de la démarche « voisins vigilants » outre-atlantique, elle veut se garder de la délation et se borner à signaler aux rôdeurs qu'ils peuvent à tout moment être repérés par les habitants.

Suite à la recrudescence des cambriolages dans notre village il nous a semblé qu'une rencontre avec la gendarmerie pour évoquer l'opportunité de mettre en place le dispositif « Participation Citoyenne » pourrait être intéressante. Une réunion publique a eu lieu le 4 juin dernier en mairie.

Le principe proposé consiste à tester le dispositif dans un quartier de la commune où la cohésion entre voisins est bonne. Il s'agit ensuite de choisir un référent pour le quartier chargé de contacter la gendarmerie en cas de besoin. La personne choisie doit être suffisamment sédentaire pour qu'on puisse être assuré de sa présence quasi-permanente dans le quartier. L'idée doit faire son chemin avant la mise en place d'un quartier test.

Gérard LUNEL, Maire



ÇA BOUGE AU C.C.A.S

Succès du repas des anciens

Merci à tous, participants et bénévoles ainsi qu'aux membres du CCAS qui ont aidé à l'organisation du repas des aînés ce 7 mars 2015. Merci aussi à nos partenaires pour cette journée : L'Auberge de l'Atelier pour le repas, Le Pressoir St Paulois pour les vins, Génial Music pour l'animation musicale ainsi que Jim's Pely pour les tours de magie. Merci enfin aux deux jeunes filles qui ont aidé au service : Marine Manier et Eglantine Vialle.



Portage des Repas

Dès septembre prochain, un service de portage des repas sera mis en place. Les repas seront préparés par le restaurant de Didier Roustang à St Lattier. La tarification se fera en fonction des revenus des personnes. Les inscriptions seront enregistrées auprès de l'accueil de la mairie.

Visites des personnes isolées



Depuis le 4 juin, une équipe de 4 membres du CCAS interviendra en binômes auprès des personnes en situation d'isolement. Un simple coup de fil à l'accueil de la mairie et nous venons.

Chrystelle MONTÉLIMARD, adjointe à l'action sociale

Rallye Cycliste

Le **dimanche 6 septembre** le CCAS organise en collaboration avec St Paul Activités, un Rallye Cycliste en deux temps : le matin **parcours enfants** dans le centre du village, et l'après-midi un **parcours plus long sera proposé aux adultes**. Les inscriptions auront lieu le matin même au gymnase. Important ! Port du casque **et assurance responsabilité civile obligatoires**.

Permanences CCAS :

Le dernier samedi de chaque mois en mairie (sauf en août).

RENTREE SCOLAIRE



Nouveaux Tarifs !

La municipalité a voté l'application du quotient familial et de nouveaux tarifs pour les services périscolaires. Pour connaître les tranches qui seront appliquées et les tarifs associés vous pouvez vous rendre sur le site de notre commune à la rubrique des services périscolaires. **Le principe retenu est de rester au plus près du tarif 2014 pour la tranche médiane qui représente la majorité des familles.**

Je m'éclate aux TAP'S !!!

Une enquête a été réalisée auprès des 109 enfants de l'école primaire qui fréquentent les Tap's (soit un taux de fréquentation de 81% des enfants scolarisés du CP au CM2).

Il ressort que 91% d'entre eux sont « contents ou super contents » d'aller aux différents ateliers TAP's. La municipalité remercie chaleureusement les animateurs pour leur investissement ainsi que les agents municipaux, ATSEM et autres intervenants pour tout le travail effectué. **Le programme et l'organisation des TAP'S 2015-2016 sont en cours d'élaboration, avec entre autre la recherche de locaux complémentaires.**

Sonia MONTAGNÉ,
adjointe à la vie scolaire et à la citoyenneté



VOLS AU CIMETIERE

Aussi incroyable que ça paraisse, il se trouve que plusieurs familles se sont plaintes ces derniers temps de vol sur des tombes. La mairie a bien sûr conseillé aux familles de porter plainte et a également signalé le fait à la gendarmerie. Nous sommes désormais attentifs à ce que ces faits ne se reproduisent pas.

Gérard LUNEL, Maire - Crédit Photo : Jean Michel



ETRE « ATSEM » À SAINT PAUL : un engagement quotidien pour vos enfants.

Agnès, Caroline et Cidalia sont ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) à l'école maternelle de Saint Paul. Elles réalisent un travail exemplaire au service des enfants et ceci en étroite collaboration avec le personnel enseignant. Le binôme avec l'enseignant est très important et essentiel dans la répartition des missions à destination des enfants.

Leur rôle quotidien est d'aider l'enseignant dans son action éducative. Dans la classe, elles aident les enfants à retirer leur manteau, à prendre un repas équilibré, à s'habiller après la sieste, à apprendre à être propre... Elles participent également à l'encadrement lors des sorties scolaires. Elles ont aussi en charge la mise en place du matériel utile pour les activités pédagogiques : outre la préparation des activités, elles ont la responsabilité du rangement et de l'hygiène des classes. Leurs journées très actives sont rythmées également par l'animation périscolaire lors des TAP'S. Elles assurent elle-même un programme d'animation riche et varié. Elles animent des ateliers deux fois par semaine au côté de Brigitte Savelli, agent responsable de la garderie maternelle. Grâce à leur savoir-faire et à leur connaissance des besoins des enfants elles adaptent et organisent les journées. Nos ATSEM sont volontaires et forment chaque année de jeunes apprenties ou stagiaires désirant passer le CAP petite enfance. Leur précieux savoir-faire accumulé depuis de nombreuses années est un atout indéniable pour la pérennité du métier d'ATSEM.



Agnès Allec



Caroline Bouvier



Cidalia Marquès

DON DU SANG

C'est mardi 31 juillet prochain, qu'aura lieu la première collecte de sang de l'année à St Paul. Comme à l'accoutumée, elle se déroulera à la Salle des Fêtes de 16h à 19h.

Le don du sang est un acte civique et indispensable pour sauver des vies, particulièrement en cette période estivale. En effet au cours de notre vie, chacun d'entre nous peut être amené à recourir à ce don précieux en cas de maladie, d'intervention chirurgicale ou d'accident.

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous êtes en bonne santé, mobilisez-vous ! Le prélèvement en lui-même ne dure que 8 à 10 minutes après un entretien médical. Un temps de repos et une collation vous sont proposés avant de reprendre vos activités.

Tout nouveau donneur sera le bienvenu, et l'Etablissement Français du Sang l'en remercie par avance au nom de tous les malades.



Conseils pratiques :

- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Etre muni(e) d'une pièce d'identité si c'est un premier don

Yolande BÉGOUIN, conseillère



JS VOLLEY

Cette année la JS VOLLEY accueille un peu plus de 20 jeunes de 7 à 12 ans.

Cela, espérons-le, présage un bel avenir à notre club avec deux benjamines championnes d'automne.

Un grand merci à nos coachs, Sabine TILLET, Laurie LUNEL et Marjorie CARAT.

Notre équipe seniors féminine, dirigée par Serge GUERIN, se maintient dans les premières places malgré le départ de quelques membres expérimentés.

Nos deux équipes loisirs jouent encore le haut du championnat.

Kévin REY, conseiller



JS FOOT

La JS FOOT Dédie le stade à Charles Moiroux



Le 21 mars dernier, en présence de la famille Moiroux, des amis du Club et des anciens maires du village, la Joyeuse Sportive a rendu hommage à son fondateur, Charles Moiroux, en baptisant le stade à son nom.

La matinée commença à 10h30 par un dépôt de fleurs sur les sépultures des 4 présidents disparus de la Joyeuse Sportive Foot : Charles Moiroux son fondateur en 1924, Jean Chaillan qui remonta le Club en 1959, l'Abbé Gilly et Paul Argoud. Après un rappel de l'histoire du Club par ses deux actuels co-présidents : Rodolphe Durand et Sylvain Rey et un clin d'œil au passage à Philippe Béréziat, les deux co-présidents ont coupé le ruban sous l'œil attentif de Gérard Lunel. C'est le fils de Charles, Alain Moiroux qui a ensuite dévoilé la plaque avec Mr le Maire.

Jean-Pierre COPEAU, correspondant Dauphiné Libéré



À VOS AGENDAS !

16 juin : ASPPE, AG - Salle des associations

19 juin : APE, Fête des écoles avec certainement l'inauguration du jardin d'enfant et groupe musical le soir - Ecole

19 juin : VENTE DE GÂTEAUX, à l'école primaire (APE)

20 juin : FOOT, Tournoi - terrain

22 juin : GYM, AG - Salle des associations

26 juin : CHORALE, Feu de la St Jean et concerts de 2 Chorales « le petit Chœur de Mours » et « Eclats de voix » - Gymnase

28 juin : COLOR SPORT, Course à pieds 10 et 22.5 Km dans la campagne St Pauloise - Départ du Parc St Paul

3 juillet : RUGBY, AG,

4/5 juillet : BOUTS2SCRAP,

Expo + atelier de création - Salle des fêtes

25/26 juillet : EMMAÛS, Accueil chantier international et soirée théâtrale sur les « préjugés » - Salle des fêtes

20 août : CLUB DES ANCIENS, Repas - Salle des fêtes

22 août : ACCA, Paëlla - Salle des associations

1er septembre : RENTRÉE SCOLAIRE

4 septembre : MAIRIE, Forum des associations -Gymnase

5 septembre : RUGBY, Paëlla - Stade

6 septembre : CCAS, Rallye vélo - Village

9 septembre : CHORALE, AG - Stade

17 septembre : CLUB DES ANCIENS, Concours de Pétanque - Salle des fêtes

Jean MICHEL, adjoint au vivre ensemble